

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles

Référent : Madame Collange

04 90 49 35 50

petrdupaysdarles@ville-arles.fr

Liste des pièces adressées le /2021

à

Monsieur le Sous-Préfet d'Arles

CONSEIL SYNDICAL DU 21 DECEMBRE 2021

2021.049 – PARTICIPATION DU PETR A LA SCIC TERRE ADONIS PROJET D'INSTALLATION ET DE CONSOLIDATION AGRICOLE

24 Elus membres du conseil syndical				Suffrages exprimés
Titulaires Présents	Suppléant Présent	Procurations	Absents	
15	1	3	9	17 POUR 2 ABSTENTIONS.

Présents

ACCM : Madame Marie-Rose LEXCELLENT, Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Monsieur Pierre RAVIOL, Monsieur Hervé MISTRAL, Monsieur Christian GILLES, Monsieur Fabien BOUILLARD ;

CCVBA : Madame Pascale LICARI, Monsieur Jean MANGION, Monsieur Bernard WIBAUX ;

TPA : Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Michel PECOUT, Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE, Monsieur Serge PORTAL, Monsieur Pierre HUBERT-MARTIN, Monsieur Gilles MOURGUES (suppléant) ;

Absents excusés

ACCM : Madame Laurie PONS, Monsieur Jean-Michel JALABET, Madame Françoise FAVIER, Monsieur Lucien LIMOUSIN, Monsieur Patrick de CAROLIS ;

CCVBA : Madame Anne PONIATOWSKI, 1 siège en attente d'attribution ;

IPA : Monsieur Yves PICARDA, Monsieur Max GILLES ;

Procurations

Madame Laurie PONS à Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Patrick de CAROLIS à Madame Corinne CHABAUD, Madame Anne PONIATOWSKI à Madame Pascale LICARI.

ACCUSE DE RECEPTION :

Déposé en Sous-Préfecture d'Arles le :



En lien avec la reconnaissance de niveau II, attribué aux PAT dits opérationnels, des actions sont mises en place entre 2021 et 2024. A ce titre le PETR propose de soutenir un projet d'installation d'un agriculteur par le biais de la SCIC Terre Adonis.

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles est sociétaire de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Terre Adonis depuis 2020, une participation à hauteur de 2.000 € a été validée par délibération du Conseil syndical. Depuis lors, le PETR était en attente d'une première intervention en lien avec un projet en Pays d'Arles.

Le projet

La SCIC Terre Adonis est une société de portage foncier, co-fondée par la Coopération agricole Sud et la SAFER PACA, qui soutient des projets d'installation et de consolidation agricole, en permettant une acquisition différée du foncier par l'agriculteur. La SCIC permet ainsi à l'agriculteur de démarrer son activité avec un bail à ferme et de devenir acquéreur du foncier entre 7 et 15 ans après l'installation.

La SCIC Terre Adonis est actuellement en recherche de partenaires financiers pour acheter le foncier destiné au développement d'un premier projet dans les Bouches-du-Rhône : l'installation d'un jeune oléiculteur sur la commune de Mouriès. Ce projet fait suite à la volonté d'un agriculteur de réduire son activité et vendre la partie oléicole de 3ha de vergers d'oliviers et de 2ha de terres nues. Le verger bénéficie de l'AOP Vallée des Baux de Provence, et une conversion en bio est programmée. Le producteur s'installe en tant que jeune agriculteur étant éligible à la DJA. Le projet est suivi et soutenu par la Chambre d'agriculture, qui l'a orienté vers la SCIC Terre Adonis, la SAFER et Coop de France. Le Syndicat des Jeunes Agriculteurs agit également en soutien au projet.

L'achat du foncier est évalué à 237 000 €, plusieurs contributeurs sont pressentis : le porteur de projet, la SAFER, la Région, une banque, des bailleurs privés. Le PETR propose de soutenir le projet à hauteur de 23 996 € (~10%), sous forme de participation financière versée à la SCIC Terre Adonis. Cette somme est issue du reliquat de la participation au Salon des Agricultures du Provence 2021 suite à son annulation.

L'un des intérêts de la participation financière du PETR, en plus de contribuer à l'installation d'un jeune agriculteur au travers l'acquisition de terre agricole, est de constituer un effet levier auprès d'autres établissements financiers. Le PETR pourra aussi participer à une gouvernance publique/privée sur le foncier agricole corrélé au projet d'installation d'un agriculteur du Pays d'Arles. Il est toutefois précisé que la participation financière du PETR sera effective dès lors que le tour de table financier sera finalisé.

Je vous propose mes chers collègues de,

1° - AUTORISER la participation financière du PETR à hauteur de 23 996 € à la SCIC Terre Adonis pour contribuer à l'achat de foncier destiné à l'installation d'un agriculteur sur le Pays d'Arles,

2° - PRÉCISER que la participation financière du PETR sera effective dès lors que le tour de table financier sera finalisé.

3° - **AUTORISER** le Président à signer tout acte à intervenir dans le suivi de ce projet,

4° - **PRECISER** que les crédits nécessaires seront ouverts au budget de l'exercice 2022 par affectation d'une part du reliquat du Salon des agricultures de Provence 2021.

La délibération est soumise au vote et obtient le suffrage suivant :
18 POUR et 2 ABSTENTIONS

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom, positioned to the right of the text 'Le Président'.